**COMMUNIQUÉ**
**VILLE DE BERTHIERVILLE**

# ACCÈS AUX GYMNASES SCOLAIRES DE BERTHIERVILLE

Berthierville, le 2 septembre 2026 – À l'occasion de la rentrée scolaire et **c**onsidérant les préoccupations exprimées concernant l'accès aux gymnases des établissements scolaires de Berthierville, la Ville souhaite faire le point sur la situation.

En février dernier, la Ville de Berthierville a informé le Centre de services scolaire des Samares de sa décision de ne pas renouveler, pour l'année 2026-2027, le protocole d'entente relatif à la gestion et à la location des gymnases scolaires.

Cette décision repose sur un principe simple de partage équitable des responsabilités : chaque organisation demeure responsable de la gestion, de l'entretien et de la location de ses propres installations. La Ville considère que la gestion et la location des gymnases appartenant au Centre de services scolaire devraient relever directement de celui-ci. Ce mode de fonctionnement est d'ailleurs déjà appliqué dans d'autres établissements scolaires.

Dans un esprit de collaboration et afin de trouver rapidement une solution, une rencontre entre les représentants de la Ville et ceux du Centre de services scolaire se tiendra le mardi 8 septembre prochain. Cette rencontre vise à convenir de modalités permettant aux ligues, organismes et citoyens de connaître rapidement la procédure de réservation des gymnases et de planifier leurs activités pour la saison 2026-2027.

La Ville de Berthierville reconnaît pleinement l'importance des installations sportives scolaires pour favoriser la pratique d'activités physiques et sportives au sein de la communauté.

La démarche de la Ville ne vise donc pas à restreindre l'accès aux gymnases, mais à établir un mode de fonctionnement simple et équitable, dans lequel chaque organisation assume les responsabilités liées aux installations qui relèvent de sa gestion.

– 30 –

Source :
Ville de Berthierville